

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230123-315477-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 2 février 2023

Affiché le 2 février 2023

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 23 JANVIER 2023  
SEANCE DU 23 JANVIER 2023**

**Suite à la convocation en date du 9 janvier 2023**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Barbara COEVOET, Valentin BELLEVAL donne pouvoir à Monique EVRARD, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, François-Xavier CADART donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Christian POIRET, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Luc MONNET, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Maryline LUCAS, Valérie LETARD donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Frédérique SEELS donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie TONNERRE-DESMET.

Absent(e)(s) : Julien GOKEL, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ.

**OBJET** : Motion de soutien aux personnels du groupe La Voix du Nord pour une presse quotidienne régionale de qualité et de proximité présentée par le groupe Socialiste, Républicain et Citoyen.

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'adopter la motion de soutien aux personnels du groupe La Voix du Nord, ci-jointe, relative au maintien d'une presse quotidienne régionale de qualité et de proximité, présentée par le groupe Socialiste, Radical et Citoyen.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 53.

62 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAILLIERET.

Madame ROUSSELLE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour ce vote.

Monsieur VALOIS, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote et avait donné pouvoir à Monsieur CATHELAIN.

Vote intervenu à 17 h 58.

Au moment du vote, 61 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 17

Absents sans procuration : 4

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 78 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 78

Majorité des suffrages exprimés : 40

Pour : 78 (Groupe Union Pour le Nord. Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Mesdames BAILLEUL, DECODTS, DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD**

**LUNDI 23 JANVIER 2023**

**MOTION DE SOUTIEN AUX PERSONNELS DU GROUPE LA VOIX DU NORD POUR UNE  
PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ**

**PROPOSITION DU GROUPE SOCIALISTE, RÉPUBLICAIN ET CITOYEN**

\* \* \*

Le 16 janvier dernier, la direction de la Voix du Nord a présenté son plan social aux salariés du journal. Il prévoit la suppression de 105 postes au total dont 48 journalistes de la rédaction et la création de 50 nouveaux postes, soit une diminution nette de 55 emplois.

Il s'agit de la deuxième réorganisation, soit la deuxième saignée des effectifs au sein du quotidien régional en moins de 5 ans. En 2017, le quotidien avait déjà fait l'objet, pour rappel, d'un plan de départs avec la suppression de 132 postes avec, pour corollaire, un appauvrissement du journal.

Cette décision est un désastre pour la qualité de l'information régionale. Elle va entraîner des regroupements d'éditions et un éloignement du terrain, la diminution des contenus rédactionnels et leur mutualisation, la fermeture de services et la mise en œuvre d'un projet éditorial largement voire entièrement construit sur une logique comptable et des objectifs de rentabilité purement financière.

L'annonce du plan social est aussi une catastrophe humaine pour les salariés. Les départs contraints, pour la première fois, ne sont pas exclus. Cela signifie que les journalistes et l'ensemble des salariés ont une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Comme souvent, les moins éloignés de la retraite risquent d'être poussés vers la sortie avec davantage de difficultés pour retrouver un emploi alors qu'un allongement de la durée de cotisation est prévu dans la réforme des retraites du Gouvernement.

Face à ce projet de la direction de La Voix du Nord, la rédaction, réunie en assemblée générale le 17 janvier, a adopté une motion de défiance et de refus du plan proposé.

Par cette motion, nous voulons, élus départementaux, exprimer notre soutien à l'ensemble des personnels de La Voix du Nord.

Nous souhaitons par la même occasion réaffirmer l'attachement républicain du Conseil départemental du Nord à une presse quotidienne régionale libre, indépendante et pluraliste : un enjeu vital pour la démocratie locale.



**Didier MANIER**  
**Président du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion du 23 janvier 2023**

OBJET : Motion de soutien aux personnels du groupe La Voix du Nord pour une presse quotidienne régionale de qualité et de proximité présentée par le groupe Socialiste, Républicain et Citoyen.

Dans le respect du Règlement Intérieur du Conseil départemental du Nord et conformément à son article 44, les membres du groupe Socialiste, Radical et Citoyen ont déposé une motion lors de la réunion du Conseil départemental du lundi 23 janvier 2023, signée de Monsieur Didier MANIER, Président du groupe Socialiste, Radical et Citoyen.

Cette motion de soutien aux personnels du groupe La Voix du Nord est relative au maintien d'une presse quotidienne régionale de qualité et de proximité.

Je propose au Conseil Départemental :

- de se prononcer sur la motion de soutien aux personnels du groupe La Voix du Nord, ci-jointe, relative au maintien d'une presse quotidienne régionale de qualité et de proximité, présentée par le groupe Socialiste, Radical et Citoyen

Christian POIRET  
Président du Département du Nord